

RADIO BINGO!
EN LIGNE cinn911.com

Encouragez vos ami(e)s, votre famille et vos connaissances de l'Ouest à jouer au radio-bingo

Des cartes sont maintenant en vente à :
 HORNEPAYNE : HORNEPAYNE SERVICE CENTER
 LONGLAC : WOODCREST CONFECTIONERY
 GERALDTON : JOEL'S LIVE BAIT

It's a radio-bingo Bilingual!



Vol. 48 - N° 44 - 2,86 \$ + TPS

LE DIOCÈSE DE HEARST AIMERAIT RÉGLER À L'AMIABLE

Diocèse de Hearst-Moosonee Diocese

PAGE 2

ENTOURÉ DE SES ENFANTS

CLAUDE VILLENEUVE ENTRE AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE

PAGE 3

LE FESTIVAL QUAND ÇA NOUS CHANTE

PAGE 12

PROTÉGER LES JEUNES FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CYBERINTIMIDATION

PAGE 13

Ford LECOURSMOTORSALES

OFFREZ-VOUS UN VÉHICULE NEUF OU D'OCCASION (CAMION, VUS OU AUTO)

D'une valeur totale de **750\$**

ET VOUS POURRIEZ GAGNER UNE SOIRÉE À NOS FRAIS!

Tournée de magasinage locale & un repas dans le restaurant de votre choix

1 tirage par location

DU 1ER AU 29 FÉVRIER (TIRAGE LE 1ER MARS)

Découvrez les détails avec votre représentant(e) des ventes

Joyeuse St-Valentin

Hearst 705 362-4011
Kapuskasing 705 335-8553

www.lecoursmotorsales.ca

Victimes présumées des prêtres du diocèse : ententes à l'amiable ou procès ?

Par Renée-Pier Fontaine et Steve Mc Innis

Radio-Canada dévoile de nouvelles informations donnant suite au reportage de l'émission de télévision *Enquête* qui avait mis en lumière les expériences qualifiées de traumatisantes des présumées victimes d'agressions sexuelles par des membres du clergé. Depuis la diffusion du reportage, 15 personnes auraient communiqué avec le diocèse afin d'exprimer leurs malheureuses expériences avec des membres de l'Église.

Selon l'évêque de Hearst-Moosonee, Mgr Pierre-Olivier Tremblay, son diocèse aimerait idéalement s'entendre à l'amiable avec les présumées victimes d'agressions sexuelles; il nommera bientôt un ex-juge pour présider et faciliter le processus.

En entrevue avec la société d'État, l'évêque a expliqué que cette démarche vise à offrir aux victimes qui le désirent une compensation financière.

Il ajoute que les victimes présumées

seront tout de même invitées à discuter avec un avocat afin de décider si elles préfèrent participer au processus à l'amiable ou entamer des procédures judiciaires contre l'Église.

Après la diffusion du reportage et une tournée paroissiale, la travailleuse sociale Mona Comeau avait été assignée afin d'accueillir les témoignages des présumées victimes. Selon le plus récent reportage de Radio-Canada à ce sujet, 15 personnes seraient entrées en contact avec Mme Comeau depuis l'été dernier.

De plus, Mgr Tremblay promet qu'un plan d'action en lien avec les agressions sexuelles sera bientôt dévoilé. « Ce qu'on veut, nous, c'est quelque chose qui soit délicat, qui ne soit pas intrusif, qui ne soit pas antagoniste, quelque chose qui est discret, quelque chose qui est dans la mesure de ce que les survivants ont le goût de vivre. Alors, le choix va leur revenir. Chacun d'eux va

avoir à décider le moment venu », a déclaré Mgr Tremblay en entrevue à Radio-Canada.

Le plan d'action qui sera publié comprendra les démarches du diocèse concernant la réparation, la prévention et la formation. Mgr Tremblay indique qu'il s'agissait d'une demande des victimes afin que de telles situations ne se reproduisent plus à partir de maintenant.

Mgr Tremblay n'a pas reculé

Rappelons que Mgr Pierre-Olivier Tremblay a débuté son mandat en 2022, et à peine installé, le reportage de l'émission *Enquête* est venu complètement changer ses projets à titre de nouvel évêque du diocèse. Lorsqu'il a accepté le poste que le Vatican lui offrait, Mgr Tremblay n'avait aucune idée dans quoi il s'embarquait.

Toutefois, ne reculant devant rien, il a rapidement pris le dossier en main en suspendant les prêtres

visés dans le reportage. L'homme d'Église a tenu à se rendre aux quatre coins de la paroisse afin de rencontrer les présumées victimes pour les entendre, les écouter et les recevoir.

Compensation financière

Actuellement, il n'est pas question du montant total réservé par le diocèse pour régler ce dossier, ni combien chaque victime présumée pourrait obtenir. L'ex-magistrat sera responsable de déterminer la compensation selon la gravité des gestes.

Mgr Tremblay a justifié sa décision d'embaucher un juge à la retraite en indiquant que celui-ci serait le mieux placé pour aider dans les circonstances puisqu'un tel processus a été utilisé lors de dossiers similaires au Canada. Cette personne sera considérée comme neutre et impartiale afin d'assurer l'indépendance, la rigueur et la légitimité des démarches.

L'Ontario s'impatiente au sujet des droits sur le bois d'œuvre imposés par les É.-U.

Par Steve Mc Innis

Depuis 2017, le Canada et les États-Unis ne s'entendent pas en matière de bois d'œuvre. Le gouvernement de l'Ontario déplore les pratiques commerciales des É.-U. qui ciblent injustement les exportations de bois d'œuvre de l'Ontario et du reste du Canada.

Cette semaine, le ministre des Richesses naturelles et des Forêts, Graydon Smith, et le ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, Vic Fedeli, ont joint leur parole afin de dénoncer la récente décision des É.-U. concernant les droits imposés sur le bois d'œuvre. « Le gouvernement de l'Ontario demande à nouveau aux États-Unis d'abolir immédiatement les droits sur les exportations de bois d'œuvre canadien. »

Il s'agit du troisième conflit entre les deux pays au niveau de la taxation du bois d'œuvre depuis près de 40 ans.

À l'instar du reste du Canada, l'Ontario est fortement en désaccord avec la récente décision du département du commerce des États-Unis qui signale que les taux des droits sur les exportations de bois d'œuvre augmenteront probablement à l'issue de la décision finale qu'on attend plus tard cette année. « Ces droits sont dommageables et non fondés », ajoutent les deux ministres ontariens. « Avec les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les chefs de l'industrie de tout le pays, l'Ontario soutient l'industrie forestière canadienne et le libre-échange entre nos deux pays. »

Les États-Unis souhaitent augmenter les droits de douane du bois d'œuvre de 8,05 % à 13,86 %. Pourtant, en octobre dernier, un groupe spécial de règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain avait accepté la contestation du Canada contre les États-Unis en matière de dumping. Le comité concluait que certains aspects du calcul des droits des Américains étaient incompatibles avec la loi fédérale américaine.

Rappelons que nos voisins du sud déplorent depuis longtemps que le Canada et les provinces productrices de bois fixent des droits de coupe pour le bois récolté sur les terres de la Couronne, un système que les producteurs américains sont contraints de payer au taux du marché. Donc les États-Unis considèrent ces droits de coupe comme une subvention injuste.

Le communiqué indique que le groupe spécial de l'ALENA a demandé au département

américain du Commerce de revoir certains aspects importants de sa décision en matière de dumping.

Ontario

Le gouvernement de l'Ontario s'inquiète pour le secteur forestier qui génère près de 21 milliards de dollars en revenus annuels et soutient plus de 142 000 emplois directs et indirects.

La province ajoute que les producteurs de bois d'œuvre de l'Ontario fournissent des matériaux de construction de haute qualité aux deux côtés de la frontière et toutes les parties doivent supporter des coûts additionnels en raison du fardeau imposé par les États-Unis. « L'Ontario continuera de défendre les travailleurs, les familles et les collectivités dépendant de notre secteur forestier et de s'opposer avec force aux pratiques commerciales qui privent nos entreprises de conditions de concurrence juste sur les marchés d'exportation », indique le communiqué des deux ministres provinciaux.

RAPPORT D'IMPÔTS POUR LES PARTICULIERS & LES ENTREPRISES

JFR
JEAN-FRANÇOIS RICHARD, CPA
SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE
COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT

Nous accueillons avec plaisir de **nouveaux clients**, et vous pouvez simplifier vos impôts en nous contactant dès maintenant.

Ouvert

LUNDI AU VENDREDI
8H30 À 17H30
(ouvert sur l'heure du dîner)
du 20 février au 30 avril 2024

14, 8^e Rue | Hearst ON P0L 1N0
705 362-8841
info@jfrcpa.ca
www.jfrcpa.ca

Pineapple
LICENCE #12830

Isabelle Lapierre
Agente hypothécaire, Niveau 2
Licence #M21001434
705 372-8079
isabelle@keyequity.ca
Achat - Transfert - Refinancement



Claude Villeneuve au temple de la renommée des constructeurs routiers

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Cette année, le comité organisateur du Temple de la renommée de la construction routière en Ontario, créé par l'ORBA en 2005, a jugé bon de remettre le veston honorifique à Claude Villeneuve pour sa contribution dans le domaine de la construction routière.

Ce temple de la renommée reconnaît et honore des personnes qui se sont distinguées par leur dévouement, leur leadership et leurs réalisations dans l'industrie de la construction routière en Ontario. La légende de la construction routière de Hearst a reçu cet honneur.

Tous les membres de l'ORBA peuvent proposer des candidats au Temple de la renommée. Une procédure de vote exige que les candidats obtiennent un pourcentage spécifique des votes exprimés afin d'être intronisés. Le vote est effectué par le conseil d'administration de l'ORBA et les anciens présidents. Les candidats retenus sont intronisés pendant le dîner du président, lors de la convention annuelle.

Cette intronisation coïncide avec la fin de l'année de présidence de Mario Villeneuve, le fils du principal intéressé, qui a pris la relève du paternel avec son frère et Ghislain Lacroix afin d'assurer la pérennité de Villeneuve Construction à Hearst. « Je n'étais pas vraiment pour l'idée au départ », avoue Mario Villeneuve. « Je suis le président sortant. Un moment donné, tu ne veux pas prendre toute la scène. C'est Malcolm Croskery de Sudbury, l'un de nos compétiteurs, Pioneer Construction,



Claude Villeneuve pose avec sa famille et, à sa droite, son partenaire d'affaires de longue date, Ghislain Lacroix. Photos : ORBA

qui mit Claude. »

Rejoint par courriel, le directeur général de l'ORBA, Walid Abou-Hamde, résume la nomination de Claude Villeneuve : « Claude Villeneuve a toujours cru que l'ORBA était une organisation importante. Il parcourait des centaines de kilomètres pour assister aux activités de l'ORBA, y compris le voyage annuel au Royal York, et ne manquait que très rarement un évènement. »

« Il posait toujours des questions au MTO sur le financement, l'état des routes, les spécifications d'entretien des zones et plus encore. Claude invitait toujours le MTO à parcourir l'ensemble de la route 11 dans son autocaravane », continue M. Abou-Hamde.

Mario Villeneuve raconte que son père s'est rendu à Toronto par lui-même pour savourer ce moment aux côtés de sa famille et de son associé de toujours, Ghislain Lacroix.

« C'est un pionnier de l'industrie qui est nommé comme ça, une fois par année. Il a accompagné Marcel Labelle qui fait partie de ça, Leo MacArthur de Miller, des gros noms. Claude avait une voix. Même s'il ne parlait pas souvent, quand il parlait c'était un peu broche à foin, mais on l'écoutait », dit-il en riant.

Même si à l'époque son implication était peut-être moins significative qu'aujourd'hui, Claude Villeneuve est membre de l'association depuis 35 ans et il a toujours cru en elle. « Claude a développé de solides relations dans tout le Nord de l'Ontario avec les municipalités et le MTO, devenant ainsi une voix experte dans l'industrie. Claude a transmis sa conviction de l'importance de l'ORBA à son fils Mario en l'encourageant à s'impliquer davantage dans l'ORBA », ajoute M. Abou-Hamde. Il est certain que, maintenant, la

réputation de Claude en tant que chef de file dans l'industrie de la construction civile dans le Nord de l'Ontario est bien connue. Comme ce fut mentionné durant son hommage, il a fait passer Villeneuve Construction d'une simple pelleteuse à ce qu'elle est aujourd'hui grâce à la qualité, au travail acharné, au dévouement et à l'exemple qu'il a donné. Tout cela, il l'a transmis à ses fils, Mario et Martin, qui continuent d'être des leaders dans l'organisation et de faire croître l'entreprise.

Un moment touchant

Cet honneur arrive à point puisque Claude Villeneuve se bat actuellement contre un cancer. Il peut compter sur cette énorme dose d'amour pour affronter la maladie. « C'était très émotionnel et c'est une belle façon de fermer tout ça et célébrer Claude pour tout ce qu'il a accompli », explique avec émotion Mario Villeneuve au micro de CINN 91,1. « C'était vraiment un beau moment, toute ma famille était là avec aussi Ghislain. Claude s'est rendu là-bas, il a savouré le moment et nous autres aussi et on est pas mal fiers de lui. »

Au dire de la famille, le cofondateur de Villeneuve Construction a grandement apprécié ce passage à Toronto. « Il est bin émotionnel et même plus qu'à l'habitude, et on l'est génétiquement, on est de nature émotionnelle, donc on l'était tous beaucoup là-bas, mais il était vraiment content et il était fier. »



Lors de l'intronisation au Temple de la renommée de l'Association des constructeurs de routes de l'Ontario, le lauréat se voit remettre la veste officielle de couleur rouge vin.



En soirée, ses fils, Martin et Mario, lui ont remis un tableau avec son portrait dessiné à la main.



Claude a prononcé un discours émotif. Il est le 27^e membre de l'Ontario Road Building Hall Of Fame.



Des gagnants des autres années étaient présents pour accueillir leur nouveau collègue.



JOURNAL LE NORD

ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste
rpfontaine@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, graphiste
pub@hearstmedias.ca

Karine Vallée, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre
web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseuse bénévole

Claudine Locqueville, chroniqueuse

Serge Morissette, chroniqueur

Marc Bédard, chroniqueur

Site Web : lejournallenord.com

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

Le Nord est géré par les Médias de l'épinière noire



Les Médias de l'épinière noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes Web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Vicky Baillargeon, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.

Il est passé aux mains des Médias de

l'épinière noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Canada

Inflation alimentaire : la fin du chocolat

La forte inflation du prix des aliments qu'on a connue depuis deux ans est derrière nous. À quelques exceptions près, la croissance du prix de la nourriture devrait reprendre un rythme normal à court terme. Mais attendez-vous à ce que le prix des aliments reparte fortement à la hausse plus tôt que tard.

En préparation d'une récente entrevue pour la troisième édition de l'indice pâté chinois de Francopresse, j'ai eu l'occasion de me replonger dans les données de l'inflation alimentaire.

Après deux ans d'inflation anormalement élevée, il est rassurant de constater que le prix des denrées se stabilise. Nous avons tous pu constater combien une hausse des prix de 10 ou 20 % pouvait faire mal au portefeuille.

Mais un danger drôlement plus important qu'une pandémie ou qu'un conflit à l'autre bout du monde menace le prix de nos aliments et même l'offre : les changements climatiques.

Aura-t-on encore du café au déjeuner ?

Le café, le chocolat ou le vin, tel qu'on les connaît, sont appelés à disparaître, ou du moins à connaître des baisses de production tellement fortes qu'ils pourraient devenir hors de prix.

Ce n'est pas un scénario de science-fiction ni une hypothèse pour le XXII^e siècle. La hausse des températures dans le monde affecte déjà la production des fruits qui servent à fabriquer le café, le vin ou le chocolat, et il faut s'attendre au cours des prochaines années à voir les prix monter à mesure que les récoltes seront affectées.

Quand on parle de changements climatiques, on fait souvent référence à la hausse moyenne des températures. Selon l'ONU, le monde s'est déjà réchauffé de 1,2 °C par rapport à l'ère préindustrielle et il faut limiter le réchauffement à 1,5 °C pour en éviter les pires effets.

Dans la réalité, cependant, les changements climatiques n'entraînent pas une hausse égale et continue des températures, mais plutôt une croissance des événements météorologiques extrêmes. Pensez par exemple aux feux de forêt qui ont dévasté de grandes régions du pays à l'été 2023.

Les sècheresses, les pluies abondantes, les périodes de canicule exceptionnelles... tout cela affecte les plantes que l'on cultive ou les animaux que l'on pêche ou élève.

Normalement, la nature a un moyen de défense efficace contre des transformations radicales de l'environnement : la diversité génétique. Si une variété de café supporte mal la chaleur extrême, elle finira généralement par disparaître au profit d'une autre qui est plus résistante.

Or, pour maximiser la productivité des cultures, on a eu tendance à faire exactement l'inverse et à miser sur un nombre très limité de cultivars, ce qui accroît notre vulnérabilité aux changements climatiques.

La vaste majorité du café (Arabica), des bananes (Cavendish) et des avocats (Hass) consommés chez nous et aux quatre coins du monde proviennent d'un seul cultivar.

D'ici 2050, la moitié de toutes les terres où pousse le café aujourd'hui sera impropre à sa culture.

Cette transformation n'arrivera pas du jour au lendemain. On peut supposer que le prix augmentera graduellement à mesure que les changements climatiques affecteront les zones de production en Afrique et en Amérique centrale.

Le Canada est-il prêt à faire face à ces changements ?

Le Canada, grâce à sa géographie diversifiée, à son vaste territoire et à l'importance de son industrie agroalimentaire, est moins vulnérable que d'autres pays à l'insécurité alimentaire.

Cela n'empêche pas qu'il y aura d'importantes transformations dans nos pratiques agricoles et dans notre assiette au cours des prochaines années. Une partie de ces changements seront dictés par les prix. Il faudra accepter que certains aliments deviennent inabordables.

La variété à laquelle nous avons été habitués pourrait en souffrir. La vaste majorité des fruits et légumes que nous mangeons sont importés des États-Unis et du Mexique, ce qui nous rend vulnérables aux transformations du climat dans ces pays.

Le prix de certains aliments est aussi déterminé par des marchés mondiaux. L'année dernière, le prix du blé a presque doublé sous la pression combinée de la guerre en Ukraine et des conditions météo extrêmes au Canada. C'était vrai chez nous comme ailleurs.

Déjà, après une hausse modeste des prix au cours des dernières années, nos habitudes de consommation se sont transformées. Les épicerie au rabais sont plus populaires que jamais. Un ménage sur dix au Canada dépend des banques alimentaires pour se nourrir convenablement, presque le double d'il y a cinq ans. Ce n'est qu'un début. Il faut se préparer à une hausse des prix de certains aliments bien plus importante dans un avenir rapproché.

Je ne suis pas certain que nous soyons prêts en tant que société à ce choc des prix. Nous avons vécu dans un monde où tout était offert dans nos épicerie et dans nos restaurants.

Nous n'avons pas l'habitude de nous plier à des restrictions ni à une régression de nos conditions de vie. Mais à moins d'une transformation radicale de nos modes de vie, il est peu probable que nos assiettes échappent à l'incidence des changements climatiques.

David Dagenais
Chroniqueur – Francopresse

SOURIRE DE LA SEMAINE



Mario Villeneuve a mis les problèmes routiers du Nord sur la map!

Par Steve Mc Innis

Le vice-président de Villeneuve Construction indique avoir conclu son année à titre de président de l'Association des constructeurs de routes de l'Ontario de manière satisfaisante. Son leadership aurait permis à l'Association de réaliser des progrès significatifs en matière de communication avec, entre autres, le gouvernement.

Il est très content de son année de travail à titre de président d'ORBA (Ontario Road Builder's Association), d'avoir été à la tête d'un conseil d'administration de 21 personnes, soit 22 avec le président, ce qui n'est pas toujours facile à gérer. Surtout qu'il s'agit d'un *boys' club*. Aucune femme ne fait partie du conseil d'administration de l'Association à l'exception de l'administratrice en chef.

Selon les statuts et règlements de l'Association, un président est nommé seulement pour une période de 12 mois. L'une des réalisations les plus marquantes de l'année de sa présidence aura été de mettre le Nord sur la carte et au cœur des décisions. Conscient des avantages qui viennent avec le titre de président, l'entrepreneur local avait très bien identifié cette lacune et c'est pour cette raison qu'il avait accepté le poste.

« Un an, c'était court, mais je sors de là quand même assez satisfait et la tête haute. C'est certain que les choses ne se font pas instantanément, mais une chose pour laquelle je suis confiant, c'est que le Nord est plus sur la *map* qu'il l'était! Je voulais promouvoir la sécurité de la route 11 et la développer. Les ministères ont nommé la route 11 plus que jamais, donc ça va être de continuer », a indiqué Mario Villeneuve lors de son passage à l'émission *L'info sous la loupe* sur les ondes de CINN 91,1, ajoutant qu'il demeure au conseil afin de s'assurer que la route 11 demeure au cœur des décisions.

Sous sa direction, l'Association a également renforcé ses partenariats avec le gouvernement provincial. Mario Villeneuve a joué un rôle clé dans la promotion des intérêts de l'industrie de la construction routière auprès des décideurs politiques. Toutefois, lors de son mandat, il a dû composer avec un changement de



À titre de président de l'Association des constructeurs de routes de l'Ontario, Mario Villeneuve a établi un dialogue plus harmonieux avec le gouvernement de l'Ontario. Il pose avec le premier ministre Doug Ford, mais il a davantage travaillé avec le ministre des Transports de l'Ontario. Photo : ORBA

ministre responsable des Transports. Le portefeuille est passé de Caroline Mulroney à Pradmeet Sarkaria, un sikh, avocat de formation de 35 ans. « Le nouveau ministre était très très, bin terre à terre. Et, à la convention, quand il est monté sur la scène devant 1000 personnes, il m'a pointé du doigt et a dit : "Mario, je vais aller te voir à Hearst". »

Lors de son passage à *L'info sous la loupe* en février 2023, en début de mandat, Mario avait indiqué que l'Association n'était pas assez visible à Queen's Park! « Je pense que l'un de mes plus gros accomplissements aura été d'avoir réussi à améliorer la relation entre le gouvernement et notre Association. Avant, il y avait des froids et des confrontations, puis à la fin, on avait de bonnes réunions. Et, juste à titre d'exemple, lors de notre convention il y a deux semaines, on avait 68 délégués du ministère des Transports et ça, c'était du jamais vu avant. »

Projet de route 2 +1

Il faut maintenant espérer que le renforcement des connaissances du Nord auprès des principaux décideurs politiques permettra de faire progresser les projets et la sécurité, entre autres, sur les routes 11 et 17. « Il va y avoir le projet pilote que j'ai bin confiance qui va avoir lieu dans le coin de Temagami. C'est le projet de trois voies avec une barrière dans le milieu, donc les voitures en sens contraire ne pourront pas traverser sur la voie inverse. Ça existe en Europe, c'est même très commun. »

Fermeture de routes

Un autre dossier qui faisait sortir de la fumée des oreilles de Mario Villeneuve c'est la piètre qualité des routes pendant la saison hivernale. « Il n'a pas trop neigé cet hiver, mais je lèverais mon chapeau aux contracteurs qui prennent soin des routes. Au début de l'hiver, on a eu des tempêtes et le chemin n'a pas fermé une fois. Le ministère a fait

en sorte que l'entrepreneur fasse sa job. J'espère quand y va neiger que ça va continuer comme ça. »

Assurer l'avenir

Pour l'année 2024, la présidence d'ORBA est assurée par Andrew Wetz de Bauer Foundations Canada inc., une entreprise pan-canadienne ayant pied-à-terre dans la région de Toronto. « Andrew c'est rendu un ami, un gars de mon âge, qui a trois beaux enfants, donc on a beaucoup en commun et il est très aux faits, à 100 %, des problèmes qu'on connaît dans le Nord. Et ce qu'il y a de beau dans tout ça, le prochain qui devrait être nommé, c'est un autre gars du Nord, de Sudbury, donc il devrait y avoir un suivi sur les dossiers que j'ai engagés, et de toute façon, je demeure à la table », dit-il, rassurant.

ORBA est une association qui existe depuis 1927, soit depuis 97 ans, basée à Mississauga, et gérée par un conseil d'administration de 22 directeurs provenant du milieu de la construction, des quatre coins de l'Ontario. Villeneuve Construction en a toujours été membre et ça fait maintenant 10 ans que Mario Villeneuve est le représentant du Nord de l'Ontario.



Glace mince

ATTENTION!

Les conditions du couvert de glace, de la neige et de l'eau changent près des barrages.

VÉRIFIEZ QUE LA GLACE EST SÛRE AVANT DE VOUS Y AVENTURER.



Evolugen

1.877.986.4364

ontario.info@evolugen.com
evolugen.com/fr/securite

Légion Filiale 173

Concours prise de parole / Public Speaking Competition

RAPPEL D'INSCRIPTION

CONCOURS PRISE DE PAROLE

DATE LIMITE : le 19 février 2024

Toute participation doit être confirmée auprès de
Manon Longval avant le lundi 19 février, par courriel au mlvjewels@hotmail.com ou par téléphone au 705 372-3062

ORBA

Ontario Road Builder's Association

L'opposition officielle se prépare à affronter « un gouvernement corrompu »

Par Émilie Gougeon-Pelletier - IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) de l'Ontario aura eu une pause parlementaire de deux mois et demi pour se préparer à affronter le gouvernement Ford, qui demeure stable dans les sondages malgré les nombreux scandales dans lesquels il s'est embourbé.

Les néodémocrates se sont rencontrés, jeudi, lors d'une rencontre visant à établir leur liste de priorités pour la prochaine session parlementaire, à Queen's Park.

« Nous nous battons contre un gouvernement corrompu », a martelé la cheffe du parti, Marit Stiles, en rencontrant les médias à sa sortie de la rencontre avec ses collègues néodémocrates.

Le gouvernement progressiste-conservateur a mis fin à la session parlementaire une semaine plus tôt que prévu, le 6 décembre dernier, et les élus ne seront pas de retour à Queen's Park avant le 20 février, soit au lendemain du jour de la Famille.

Entretemps, les partis ont pris part, au cours des dernières semaines, à des consultations prébudgétaires, à travers la province.



Marit Stiles estime que le gouvernement Ford est « corrompu ». (Nathan Denette/La Presse canadienne)

Ils ont ainsi rencontré de nombreux organismes, entrepreneurs, membres du public et parties prenantes pour prendre le pouls des besoins financiers au sein des communautés de l'Ontario.

La santé, le logement et le coût de la vie sont parmi les sujets les plus préoccupants pour les Ontariens, estime le NPD.

Marit Stiles prévoit que son parti amènera « de l'espoir » lors de la prochaine session parlementaire.

« Nous n'allons pas seulement nous opposer, mais nous allons aussi proposer des solutions, et offrir de soulager les difficultés que vivent les gens », indique Marit Stiles.

Campagne d'attaques

Au cours des dernières semaines, le gouvernement Ford s'est engagé dans une campagne d'attaques contre la nouvelle cheffe libérale, Bonnie Crombie.

Lors d'un récent congrès du Parti

progressiste-conservateur, Doug Ford a parlé négativement de Bonne Crombie, mais pas de Marit Stiles.

« Je sais pourquoi Doug Ford ne veut pas prononcer mon nom, avance la néodémocrate. C'est parce qu'il ne veut pas que les gens sachent que nous sommes un parti d'opposition fort. Vous savez quoi ? Pendant qu'ils sont là à se battre entre eux, nous allons continuer de nous définir, et de faire ce que nous sommes censés faire, et ce que les Ontariens veulent que nous fassions, soit de proposer des solutions et de se battre contre l'agenda de corruption de ce gouvernement. »

Le NPD souhaite continuer d'attirer l'attention sur les différentes controverses entourant le gouvernement Ford, y compris l'enquête de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans le dossier de la ceinture de verdure et l'entente avec l'entreprise Staples pour l'exploitation de succursales de ServiceOntario.

N'empêche, les sondages ne semblent pas peindre la même image que les ambitions de Marit Stiles.

Pourquoi choisir une cuisine chez Fern's Cabinet Shop?

- Plus de 50 ans d'expérience
- Qualité
- Service personnalisé
- Nouvel équipement à la fine pointe de la technologie

NOUVEAU CNC - Format 4 FELDER

L'INFO SOUS LA LOUPE
en action

VENDREDI 11H
EN REPRISE SAMEDI 9H

PODCAST **CINN911.COM**

Votre animateur **Steve Mc Innis** et la productrice **Minette**

LES ENTREVUES DE L'INFO SOUS LA LOUPE SONT DISPONIBLES EN TOUT TEMPS AU CINN911.COM/PODCASTS

LES ENTREVUES DU VENDREDI SONT DISPONIBLES LE MARDI SUIVANT

Mattice-Val Côté en bref : plan stratégique, activités et nouveaux projets ?

Par Renée-Pier Fontaine

Plan stratégique

Le conseil a adopté la version finale du plan stratégique proposé pour 2024-2028. Afin d'attirer des familles à s'établir et des promoteurs à investir dans la municipalité, les élus ont préparé un plan stratégique avec l'aide d'une consultante. Ce plan a pour but d'orienter les actions dans les prochaines années.

Trois orientations stratégiques ont été choisies, soit maintenir et chercher à bonifier les services et infrastructures, approfondir les liens avec la rivière Missinaibi ainsi que développer l'identité en

tant que destination. Les citoyens peuvent consulter le plan stratégique sur le site Web de la Municipalité de Mattice-Val Côté.

Activités avec l'École catholique St-François-Xavier

Le conseil a approuvé une demande de Mylène Coulombe-Gratton, propriétaire de l'entreprise Follow Her North et guide de plein air, pour tenir une journée d'activités hivernales dans le parc au bord de la rivière.

Les jeunes pourront notamment déguster de la tire sur neige, faire de la raquette, glisser et participer

à des jeux. Une tente de prospecteur sera installée pour que les participants puissent se réchauffer. Il y aura également un feu à l'extérieur de la tente. Les activités se dérouleront le 6 mars prochain.

Demande de subventions d'immobilisation

La Fondation Trillium de l'Ontario offre des subventions pour appuyer les projets d'amélioration de bâtiments et d'espaces communautaires. Dans le passé, la Municipalité de Mattice-Val Côté avait sollicité cette subvention afin de l'aider à financer des projets

comme le parc d'eau, installé l'été dernier.

Les fonds doivent être réservés uniquement à la construction de quelque chose de nouveau, donc impossible de financer des rénovations pour l'aréna. La directrice générale, Guylaine Coulombe a demandé aux élus s'ils étaient toujours en faveur de la construction d'un terrain de basketball près de l'aréna. Ils n'ont pas pris de décision finale et Mme Coulombe a mentionné qu'ils pouvaient soumettre une autre idée avant la date limite du 6 mars 2024.

PPO en bref : plusieurs arrestations pour facultés affaiblies

Par Renée-Pier Fontaine

La Police provinciale de l'Ontario de la région a procédé à l'arrestation d'un conducteur en état d'ébriété après que des agents eurent répondu à un appel concernant une collision de véhicules.

Les agents ont constaté une fois sur les lieux qu'un véhicule avait heurté un autre véhicule stationné près d'un immeuble résidentiel sur le chemin Devonshire à Kapuskasing. Après avoir parlé au conducteur, il a été déterminé que celui-ci avait consommé des boissons alcoolisées. À la suite de l'enquête, un homme de 72 ans de Kapuskasing a été accusé de conduite avec facultés affaiblies, ayant un taux d'alcool supérieur à 80, et de conduite imprudente.

L'accusé a été libéré et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 18 mars 2024, à Kapuskasing.

Le conducteur a fait l'objet d'une suspension administrative de 90 jours de son permis de conduire et le véhicule a été mis en fourrière pendant sept jours.

Hearst

Une personne ayant fait l'objet de trois suspensions actives a été arrêtée pour conduite avec facultés affaiblies à Hearst. La PPO a intercepté un véhicule le 9 février sur la rue George à Hearst et après avoir parlé à la conductrice, l'agent a constaté la présence d'une bouteille d'alcool ouverte dans la console centrale du véhicule.

À la suite de l'enquête, une femme de 23 ans de Constance Lake a été accusée des faits suivants : conduite avec facultés affaiblies avec un taux d'alcool dans le sang de plus de 80, trois chefs d'accusation pour conduite sous le coup d'une suspension, avoir un contenant d'alcool ouvert et un non-scellé dans un véhicule à moteur, et un taux d'alcool supérieur à zéro pour un conducteur novice.

L'accusée a été libérée et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 27 mars 2024, à Hearst. Elle a fait l'objet d'une suspension de son permis de conduire pour une période de 90 jours en raison de l'accusation de conduite avec facultés affaiblies, et le véhicule a été saisi pour 45 jours en raison des suspensions de permis de conduire antérieures.

911

Deux appels au 911 mènent à deux arrestations. Lors d'une même journée, soit le 10 février, la PPO a répondu à un appel du 911 concernant une personne soupçonnée de conduite avec facultés affaiblies à Kapuskasing.

Peu de temps après, les agents ont repéré le véhicule en question dans le stationnement d'un commerce sur le chemin Brunelle Sud. Les agents ont réveillé le conducteur, qui dormait sur le siège du

conducteur. Il semblait avoir consommé une boisson alcoolisée, a été arrêté et transporté au détachement de Kapuskasing pour y subir d'autres tests.

À la suite de l'enquête, l'homme de 38 ans de Timmins a été accusé de conduite avec facultés affaiblies, ayant un taux d'alcool dans le sang supérieur à 80.

L'accusé a été libéré et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 4 mars 2024, à Kapuskasing.

Plus tard dans la journée, les policiers ont répondu à un autre appel 911 concernant une plainte relative à la circulation sur la promenade Riverside à Kapuskasing. Le policier a localisé et intercepté le véhicule (photo) et, après avoir

parlé au conducteur, il a été déterminé que celui-ci avait consommé de l'alcool. Le conducteur a été arrêté et transporté au détachement de Kapuskasing pour y subir d'autres tests.

Cette fois-ci, un homme de 29 ans de Kapuskasing a été accusé lui aussi de conduite avec les facultés affaiblies, ayant un taux d'alcool supérieur à la limite permise.

L'accusé a été libéré et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 18 mars 2024, à Kapuskasing.

Les deux conducteurs ont fait l'objet d'une suspension administrative de leur permis de conduire pour une durée de 90 jours, et les véhicules ont été saisis pour une durée de 7 jours.



La recherche dans les archives lui amène un prix

Par Renée-Pier Fontaine - IJL- Réseau.Presse – Journal Le Nord

Danielle Coulombe a passé beaucoup de temps dans les couloirs de l'Université de Hearst en tant que professeure et ensuite archiviste au Centre d'archives de la Grande Zone argileuse. C'est d'ailleurs en travaillant à cet endroit qu'elle a acquis beaucoup de connaissances, et même aujourd'hui elle y effectue encore des recherches.

Pour le début du mois du patrimoine, *Le Chaînon* faisait le lancement de son numéro d'hiver et pendant une rencontre Zoom, les écrivains sélectionnés attendaient de voir qui allait remporter les honneurs et la bourse de 500 \$. L'article *Une grève, une fusillade et des accusations en 1963* paru dans le numéro d'été de 2023 a fait remporter à Mme Coulombe le Prix Michel-Prévost le 1er février dernier. « Ce prix souligne l'excellence d'un article publié dans la revue *Le Chaînon* au cours des deux dernières années. Un jury anonyme a la tâche de passer à travers les articles et, dans le cas de cette année, j'étais en nomination avec deux autres personnes et j'ai gagné », raconte la lauréate.

Michel Prévost était un archiviste à l'Université d'Ottawa; il a passé



Photo : Danielle Coulombe

beaucoup de temps à valoriser le patrimoine de l'Est ontarien et de l'Ouest québécois. Il a écrit plusieurs articles, il a fait différentes choses pour le patrimoine, selon Danielle Coulombe, et c'est pour cela que c'est son nom qui est utilisé pour souligner sa grande contribution.

Lorsqu'elle contribue avec ses articles, Mme Coulombe le fait de bon cœur puisque les sujets l'intéressent, l'interpellent, et elle ne

doit pas faire beaucoup de recherches, sachant qu'elle a déjà des documents auxquels se référer. « Grâce aux archives, on avait un fonds qui me permettait d'étudier les procès-verbaux du procès des grévistes, mais on avait un peu moins de documentation sur les enquêtes préliminaires. Les enquêtes qu'ont subies les membres de la COOP de Val-Rita, ceux qui ont tiré sur les grévistes, c'est ça qui m'a amenée à m'intéresser à

ce sujet. »

Les événements qui se sont déroulés à Reesor intéressent Mme Coulombe depuis longtemps, donc *Le Chaînon* l'a invitée à se joindre à l'équipe qui publierait un numéro pour traiter de crimes et justice en Ontario français. « Je me suis dit qu'il fallait que je me retrouve les manches et que je poursuive la recherche pour écrire l'article et c'est ce que j'ai fait. »

Le Chaînon est la seule revue de l'Ontario français qui parle de l'histoire et du patrimoine en Ontario. À certaines occasions, des thèmes sont proposés et la revue est publiée trois fois par année. « La revue est publiée par le Réseau du patrimoine franco-ontarien et comme toutes les autres revues en 2024, elle tire le diable par la queue, mais contribue de différentes façons en allant chercher des collaborateurs un peu partout en Ontario français. Malheureusement, il y en a moins du Nord de l'Ontario, où la revue est un peu moins connue. »

Les articles de Danielle Coulombe sont disponibles dans la revue *Le Chaînon*. C'est un projet qui lui tient à cœur, surtout en ce mois du patrimoine.

Pas de hausse des droits de scolarité en Ontario

Émilie Gougeon-Pelletier - IJL – Réseau.Presse – Le Droit

Le gouvernement Ford n'a pas l'intention d'augmenter les droits de scolarité dans les collèges et universités de l'Ontario, ignorant la recommandation d'un groupe d'experts qu'il a lui-même mandaté.

Le ministre des Finances de l'Ontario, Peter Bethlenfalvy, a confirmé lundi en conférence de presse qu'il n'entrevoit pas de hausse des droits de scolarité dans les institutions postsecondaires de la province.

Peter Bethlenfalvy a rencontré les médias pour faire une mise à jour à propos des finances de l'Ontario. Le gouvernement ontarien devrait enfin offrir, « très bientôt », sa réponse officielle face au rapport du groupe d'experts qu'il avait chargé d'étudier la viabilité financière des 47 collèges et universités de la province, a fait savoir le ministre.

Formé en mars 2023, ce groupe surnommé « *blue-ribbon* » a conclu que le sous-financement de l'enseignement postsecondaire, la

réduction de 10 % des droits de scolarité et le gel de ces droits, en 2019, menacent la viabilité du secteur.

Dans le rapport Harrison, publié en novembre 2023, le groupe a recommandé une hausse ponctuelle de 10 % du financement par étudiant en 2024-25, et des augmentations supplémentaires du financement d'au moins 2 % par année.

Il recommandait aussi une augmentation des droits de scolarité d'au moins 5 % en 2024-25, et de 2 % par année par la suite.

« Le premier ministre a indiqué que nous ne sommes pas enclins à augmenter les droits de scolarité pour le moment », a noté le ministre des Finances, lundi.

Peter Bethlenfalvy a toutefois insisté sur l'importance d'accroître la main-d'œuvre afin de pallier les importantes pénuries, observées particulièrement dans les métiers spécialisés, mais il n'a pas offert plus de détails sur les stratégies de

son gouvernement pour stabiliser ce secteur.

Gouvernement fédéral

« Mais il faut aussi travailler avec le gouvernement fédéral parce que les demandeurs d'asile, que sous appuyons tous, moi y compris, mettent à rude épreuve les finances municipales et provinciales », a-t-il noté.

Le gouvernement fédéral a annoncé, le mois dernier, l'imposition d'une limite sur l'émission de visas étudiants pendant deux ans, limitant à 364 000 étudiants étrangers au Canada en 2024.

Cette mesure, qui signifie une baisse de 50 % en Ontario, aura certainement un impact sur les revenus des institutions postsecondaires de la province, où la dépendance financière aux étudiants étrangers est parmi les plus hautes au pays.

Série de mesures

En réponse à cette limite mise en place par Ottawa, la ministre des Collèges et Universités de

l'Ontario, Jill Dunlop, a décidé d'imposer une série de mesures pour « améliorer l'intégrité de l'éducation postsecondaire ».

Elle a notamment mis en place un moratoire sur les nouveaux partenariats entre les collèges publics et le secteur privé, un concept populaire en Ontario, surtout dans les collèges anglophones.

Jill Dunlop avait indiqué que son ministère allait s'assurer que les programmes d'études offerts aux étudiants étrangers concordent avec les besoins du marché du travail pour qu'ils puissent s'installer en Ontario lors de l'obtention du diplôme.

Par ailleurs, la ministre avait indiqué qu'elle voulait exiger de tous les collèges et universités qu'ils garantissent des options de logement pour les nouveaux étudiants étrangers.

N'empêche, en annonçant ces initiatives, le gouvernement Ford ne s'était pas engagé à augmenter son financement dans ce secteur.



Demain, c'est maintenant...

Chronique de Marc Bédard

L'intelligence artificielle et l'économie (suite de la semaine dernière...)

Comme je le disais dans ma dernière chronique, les outils s'inspirant des développements récents en intelligence artificielle apparaissent extrêmement rapidement. Et ce qu'il faut comprendre c'est que ces outils fonctionnent, pour la plupart, en langage naturel. Contrairement à ce qui existait auparavant, on peut utiliser ces outils en interagissant avec eux naturellement, soit oralement ou par écrit. Par exemple, auparavant pour créer une page Web, il fallait posséder une forme de maîtrise des technologies avant de pouvoir mener à bien ce projet. Aujourd'hui, vous pouvez demander à l'IA de vous créer un site Web avec les spécifications que vous souhaitez (couleurs, dispositions, etc.) et très peu de compétences techniques sont nécessaires. Et tout cela, en lui parlant naturellement.

Cette forme d'IA change la donne de trois façons.

1. L'accès et l'utilisation des outils IA sont désormais à la portée de la plupart des gens et des organisations.
2. La qualité des résultats de ces outils est excellente et s'améliore de jour en jour.
3. Les nouveaux outils IA touchent la presque totalité des secteurs économiques et institutionnels.

Et voilà pourquoi certains des gens riches sur la planète ont peur. Ces outils ont la capacité de changer complètement la façon dont nos organisations et nos économies fonctionnent et personne n'est capable de prédire ce que cela va produire comme résultats d'ici quelques années. C'est pourquoi les Musk, Bezos et autres milliardaires de ce monde ont rapidement demandé des limites au potentiel de développement de ces outils. Ils ont très peur des conséquences des outils IA sur les économies. En début d'année, le Fonds Monétaire International (FMI), l'une des institutions financières importantes dans le monde, prévoyait déjà que plus de 40 % des emplois seraient touchés par l'IA d'ici trois ans. Et il est difficile de prévoir exactement les effets sur les emplois, sinon que cela risque d'être majeur. Certains emplois pourraient disparaître et d'autres seront complètement transformés.

En fait, on voit déjà des changements dans nos organisations locales. Plusieurs de nos organisations ici à Hearst ont déjà intégré une partie de ces outils dans leurs opérations et ce n'est qu'une question de temps avant que tout le monde embarque.

Et pour vous montrer ce que cela peut faire, j'ai demandé à un ami IA d'écrire un article sur l'IA et les risques liés à l'emploi, et cela m'a demandé cinq minutes de travail... Je vous laisse juger !

Marc Bédard, B.A.A, M.Sc.

Chroniqueur Le Nord et animateur de l'émission Demain, c'est maintenant tous les jeudis à midi
Professeur en administration des affaires et gestion à l'Université de Hearst

Ontario en bref : plaques et projet loi 124

Par Steve Mc Innis

Le gouvernement de l'Ontario présente un projet de loi donnant aux électeurs de la province un droit de regard sur la mise en place éventuelle d'une nouvelle taxe provinciale sur le carbone, d'un système de plafonnement et d'échange ou de tout autre programme de tarification du carbone. Ce projet de loi propose le consentement des électeurs de l'Ontario par le biais d'un référendum avant la mise en œuvre d'un nouveau programme provincial de tarification du carbone.

« Avec les taux d'intérêt élevés de la Banque du Canada et le coût de la vie qui reste très élevé, il n'a jamais été aussi important de réduire les coûts pour les particuliers et les entreprises », a déclaré le premier ministre Doug Ford. « J'ai toujours dit que la taxe sur le carbone est la pire des taxes. Elle fait augmenter le coût de tout. »

Projet de loi 124

Le gouvernement de l'Ontario ne fera pas appel de la décision rendue en début de semaine par la Cour d'appel indiquant que la « loi 124 » sur le quasi-gel des salaires dans le secteur public de la province est anticonstitutionnelle.

Dans un communiqué, il est indiqué que le gouvernement prendra des mesures pour abroger l'intégralité du projet de loi 124 dans les prochaines semaines. Pour remédier aux inégalités créées par la décision de la Cour, la province introduira d'urgence des règlements pour exempter les travailleurs non syndiqués et non associés des dispositions de la loi 124 jusqu'à son abrogation.

Plaques d'immatriculation

Le renouvellement des plaques d'immatriculation sera dorénavant réalisé automatiquement. L'Ontario avait déjà éliminé les frais de vignettes d'immatriculation pour les automobilistes en 2022. De ce fait, plusieurs propriétaires de véhicules

oubliaient de renouveler les plaques.

En date de janvier, il y avait plus d'un million de plaques échues sur les routes de la province. Le premier ministre Ford a affirmé mardi que la province éliminerait l'obligation de renouveler la plaque d'immatriculation prochainement.

Droits de scolarité

Le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, assure qu'il n'y aura pas de hausse des droits de scolarité pour compenser les difficultés financières des collèges et universités de la province.

Les statistiques démontrent que plus de la moitié des établissements universitaires étaient déficitaires. Plusieurs établissements comptent maintenant sur les étudiants étrangers payant des droits de scolarité plus élevés pour compenser les manques à gagner.

Les directions d'établissement espéraient pouvoir compter sur des droits de scolarité plus élevés, toutefois cette semaine le premier ministre Doug Ford a indiqué lors d'une mêlée de presse qu'il ne permettra pas de hausse.

Agression et menace

Une entraîneuse de hockey, qui est aussi policière au Service de police de Sudbury, est accusée par la Police provinciale de l'Ontario (PPO) d'avoir agressé et menacé un joueur de 12 ans.

La PPO du détachement de Manitoulin a ouvert une enquête le dimanche 11 février, à la suite de l'incident survenu à l'aréna d'Espanola.

L'entraîneuse aurait menacé et agressé un joueur de 12 ans d'une équipe adverse.

À la suite de l'enquête, la femme de 50 ans, d'Espanola, a été arrêtée et accusée de voies de fait, de profération de menaces de mort ou de lésions corporelles et de trouble à l'ordre public, apprend-on dans le communiqué de la PPO.





En direct
les jeudis à midi

cinn911.com
section podcast

Marc Bédard et Steve Mc Innis discutent des sujets chauds de l'actualité sur la planète!

VOUS AVEZ UNE IDÉE DE SUJET ÉCRIVEZ-NOUS

 SMCINNIS@HEARSTMEDIAS.CA



- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures

POUR NOUS CONTACTER :
(705) 373-2733 | (705) 372-5444
constructionaulac@gmail.com




EXAMEN

Examen des activités proposées dans le cadre de la modification importante : plan de gestion forestière 2019-2029 de la forêt Hearst

Le **ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF)**, **Hearst Forest Management Inc.** et le **comité local de citoyens (CLC)** de Hearst vous invitent à participer à l'examen des activités proposées dans le cadre de la modification importante au PGF 2019-2029 de la **forêt Hearst**.

Cette modification prévoit des ajustements aux zones de récolte prévues et la mise hors service de routes.

Comment participer

Pendant la préparation d'une modification importante d'un PGF, il existe deux occasions officielles de consultation publique, ainsi que de consultation et de participation des communautés des Premières Nations et des Métis. Le présent avis de la **première étape** vise à :

- vous inviter à examiner et à commenter les activités proposées associées à la modification importante;
- vous demander de fournir des renseignements susceptibles d'être utilisés au cours de la planification.

Afin de faciliter votre examen, un forum d'information se tiendra aux dates et lieux suivants :

Mardi le 19 mars 2024 **Centre Inovo** **4:00 p.m. to 8:00 p.m.**
523 route 11 Est
Hearst (Ontario)
PoL 1No

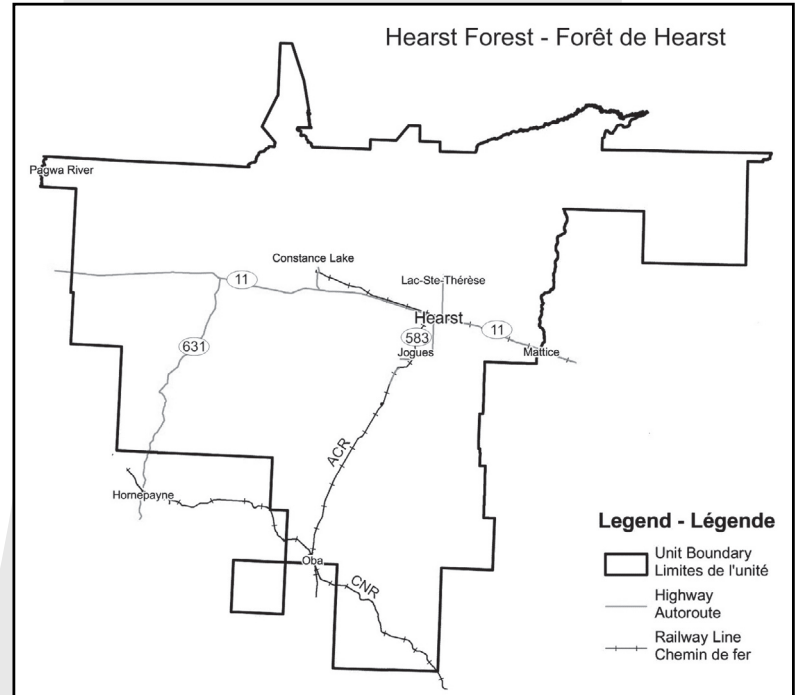
Les renseignements disponibles tels que décrits dans le *Manuel de planification de la gestion forestière (MPGF) de 2020 (partie A, Section 2.3.3 - 3)* <https://files.ontario.ca/mnrf-forest-management-planning-manual-en-2021-04-09.pdf> avec quelconque modification que le MRNF estime être nécessaire dans les circonstances peuvent être obtenus au forum d'information et sur le Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse suivante <https://nrip.mnr.gov.on.ca/s/fmp-online?language=fr>.

Les renseignements décrits dans le présent avis peuvent également être consultés sur demande pendant les heures normales d'ouverture, pour une période de 15 jours **le 19 mars 2024 au 3 avril 2024** en communiquant avec Hearst Forest Management Inc. ou Asad Choudhry comme mentionné ci-dessus. Les commentaires sur la modification importante proposée au PGF Hearst doivent être reçus par Asad Choudhry de l'équipe de la planification du bureau du MRNF Hearst Cochrane Kapuskasing d'ici le **3 avril 2024**.

Des réunions en ligne/en personne avec les représentants de l'équipe de planification et du CLC peuvent également être demandées en tout temps pendant le processus de planification. Il peut être possible de rencontrer des membres de l'équipe de planification en dehors des heures de bureau, sur demande, dans la mesure où cela est raisonnable. Si vous avez besoin de plus amples renseignements ou si vous souhaitez discuter de vos intérêts avec un membre de l'équipe de planification, nous vous prions de communiquer avec l'une des personnes indiquées ci-dessous :

Asad Choudhry, F.P.I.
 Aménagiste forestier
 Ministère des Richesses naturelles et des Forêts
 613, rue Front
 C.P. 670
 Hearst (Ontario) PoL 1No
 tél : 705 960-3826
 courriel : asad.choudhry@ontario.ca

Dale Goodfellow, F.P.I.
 Auteur du Plan
 Hearst Forest Management Inc.
 1589 route 11 Ouest
 C.P., 746
 Hearst (Ontario) PoL 1No
 tél : 705 362-4464
 courriel : d_goodfellow@hearstforest.com



Eric Lehoux

Comité local de citoyens de Hearst
 613, rue Front,
 C.P. 670
 Hearst (Ontario) PoL 1No

Vous pouvez soumettre une demande écrite pour lancer un processus officiel de résolution de problèmes en suivant le processus décrit dans le *Manuel de planification de la gestion forestière (2020)* (partie C, section 6.1.5).

D'autres occasions de participer

La possibilité d'inspecter la modification importante approuvée (**deuxième étape**) est provisoirement prévue pour **mai 2024**.

Si vous souhaitez que votre nom soit ajouté à notre liste d'envoi pour être avisé de ces occasions de consultation, veuillez communiquer avec Asad Choudhry au 705 960-3826.

Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF) recueille des commentaires et des renseignements en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Manuel de planification de la gestion forestière de 2020 approuvé par un règlement en vertu de l'article 68 de la *Loi de 1994 sur la durabilité des forêts de la Couronne*. Le MRNF et le titulaire de permis d'aménagement forestier durable pourraient utiliser ou partager tout renseignement personnel que vous fournissez (adresse postale ou électronique, nom, numéro de téléphone, etc.) pour communiquer avec vous au sujet des commentaires soumis. Vos commentaires seront intégrés au processus de consultation publique et pourraient être communiqués au grand public. Le MRNF pourrait également utiliser vos renseignements personnels pour vous transmettre de l'information sur cette activité de planification de l'aménagement forestier. Si vous avez des questions au sujet de l'utilisation de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec Josée Tourville, Business Co-ordinator, MRNF, au 705 960-2649.

Information in English : Josée Tourville at 705-960-2649.

Sensibilisation en motoneige à l'École Ste-Anne

Par Renée-Pier Fontaine

Des membres du Club Voyageur ont présenté une activité de sensibilisation en collaboration avec la Police provinciale de l'Ontario locale, le Service d'urgence médical et les pompiers volontaires de Hearst. La brigade de sauvetage en forêt exposait la motoneige et le traîneau utilisé pour secourir des personnes en situation d'urgence, les policiers présentaient les motoneiges de service, le Club Voyageur avait amené la surfaceuse et les ambulanciers faisaient visiter l'ambulance.

Serge Pominville dit que c'est une

initiative pour sensibiliser les jeunes aux dangers et précautions à prendre lors de déplacements en motoneige. Le groupe organisateur aimerait présenter cette même activité dans les autres écoles de la région.

Selon les organisateurs, il est important de démontrer les dangers potentiels dès leur jeune âge. Le Club voyageur espère du même coup démontrer les jobs bénévoles potentiellement intéressantes lorsqu'ils auront l'âge de conduire de la machinerie.

Faut préparer la relève !



Inscription à la maternelle

Votre enfant va avoir
quatre ans
cette année?

Le temps de
l'inscrire à la
maternelle est
déjà arrivé!

INSCRIPTION



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES
GRANDES
RIVIÈRES

CSCDGR.EDUCATION
800 465-9984

L'ÉSCH s'offre une expérience au concours Quand ça nous chante!

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse – Journal Le Nord

Un groupe d'élèves de l'École secondaire catholique de Hearst s'est rendu à North Bay pour participer à la 20^e édition du festival de musique Quand ça nous chante. Cette année, environ 15 écoles y participaient, un peu plus que l'an dernier. Raymond Piette, enseignant de musique à l'ÉSCH, s'est occupé de gérer les pratiques et le voyage pour permettre à ses élèves de vivre une expérience musicale hors du commun.

Ils ont commencé à se pratiquer dès le mois d'octobre, pendant leurs temps libres et les heures du diner. Les trois musiciens, Vincent Boilard, Danick Dubé et Jasmin Gillis, se rassemblent souvent pour *jammer*. Lorsqu'est venu le temps de choisir une chanson, l'idée de la pièce *Bobépine* de Plume Latraverse et Éric Lapointe leur est venue à l'esprit. « Quand on s'est demandé qui allait chanter, les filles étaient un petit peu mal à l'aise de chanter ce style-là, donc Danick s'est juste lancé. Tout le monde est resté surpris! Il a été un peu le clou du spectacle pour être honnête. Les gens de toutes les autres écoles venaient le voir dans les corridors après sa prestation et



Marie-Josée Gionet, Élizabéth Vallière-Picard, Mackenzie Rosevear, Cassie Veilleux, Léanne Alary, Danick Dubé, Laurence Villeneuve, Chloé Morrissette, Jasmin Gillis et Vincent Boilard Photo : Laurence Villeneuve

ils le reconnaissaient. C'était beau à voir », raconte M. Piette.

Les autres chansons que les filles et garçons ont chantées sont : *On leur a fait croire*, d'Alex Nevsky; *Tu ne sauras jamais*, des BB; et *Animal*, de France D'Amour.

Sur place, les jeunes avaient accès à des ateliers avec des professionnels de la musique et ils ont pu assister à six prestations d'artistes professionnels. « On a eu droit à six spectacles de six artistes avec des styles différents, ça permet à tout le monde de goûter à tout. Quand ça nous chante est un festival

de musique francophone en milieu scolaire. C'est bien écrit dans les règlements qu'aucune musique dans une autre langue ni de traduction d'une chanson en français ni de prestation musicale ne sera permise. »

À la demande générale, le groupe musical de l'ÉSCH continue de pratiquer des chansons pour pouvoir offrir une prestation devant les gens de la communauté. « Nous sommes encore dans les stades préliminaires, mais nous aimerions organiser un spectacle au début ou à la mi-mai. Comme

cela, ils auront trois mois pour continuer à développer leur répertoire et avoir quelque chose d'encore plus complet pour présenter aux écoles », conclut l'enseignant.

Restez donc à l'affût pour avoir plus de détails concernant le prochain spectacle du groupe. M. Piette ajoute que l'orchestre d'harmonie de l'ÉSCH fera une tournée à travers tout le conseil scolaire, donc jusqu'à New Liskeard, au début du mois de juin. De beaux projets pour la relève musicale de Hearst.



 **RÉSEAU
ONTARIO**

ART DE LA PAROLE


Le Conseil
des Arts
de Hearst





STÉPHANIE
MORIN-ROBERT
— ANGLE MORT

— 29 FÉV 2024 —

Pour acheter ton billet, scan le code QR ou communique avec nous.



 705 362-4900

 conseildesartsdehearst.ca



Canada

Ontario


ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO


hearst

Caisse
Alliance

AtlanticPower
Corporation

VILLENEUVE
CONSTRUCTION

 cspne.ca

MW
MAURICE WELDING

Companion
Hotel - Motel

Protéger les jeunes face aux conséquences de la cyberintimidation

Par Eya Ben Nejm – Francopresse

Vingt-cinq pour cent des jeunes âgés de 12 à 17 ans disent avoir été victime de cyberintimidation, selon Statistique Canada. Ces adolescents sont la cible de moqueries, d'insultes et parfois de menaces de mort sur les réseaux sociaux. Pour enrayer ce fléau, il y a beaucoup d'éducation à faire.

Il y a des années, l'intimidation était identifiable et restreinte dans un espace donné, comme une cour d'école, mais avec l'arrivée des réseaux sociaux, l'intimidation a dépassé ces frontières pour pénétrer dans l'intimité des personnes qui en sont victimes, c'est-à-dire chez eux, informe Michel Dorais, professeur retraité de l'Université Laval et sociologue de la sexualité.

Toutefois, la cyberintimidation comme les menaces de mort en ligne est « un acte criminel, donc il faut faire attention à ce qu'on écrit », alerte Stéphane Villeneuve, professeur à la faculté d'éducation au département de didactique scolaire à l'Université de Québec à Montréal et directeur du Programme en intégration du numérique en milieu scolaire.

Anxiété, dépression, suicide...

Mis à part le cadre légal, la violence en ligne « peut causer beaucoup de détresse, mais aussi beaucoup de sentiment d'insécurité et d'isolement », déclare Andréanne Deschamps, vice-présidente et directrice clinique de Jeunesse, J'écoute.

Le déferlement de haine sur les réseaux sociaux n'est pas à prendre à la légère. Il peut causer des problèmes de santé mentale, par exemple du stress, de l'anxiété, de la dépression ou des idées suicidaires et des troubles d'apprentissage pour les jeunes, ajoute Stéphane Villeneuve.

Les victimes peuvent ressentir des douleurs physiques comme un faible appétit, des maux de ventre,



Les jeunes victimes de cyberintimidation peuvent développer des douleurs physiques et des problèmes de santé mentale comme l'anxiété, la dépression et même des idées suicidaires.

Photo : Camilo Jimenez – Unsplash

des problèmes de sommeil. Dans les cas les plus extrêmes, les jeunes peuvent commencer à consommer des substances illicites, explique le professeur. Stéphane Villeneuve rappelle toutefois que les intimideurs peuvent aussi souffrir de problèmes de santé mentale.

Comme parents et éducateurs, si ces signes apparaissent chez l'adolescent, il ne faut pas hésiter à ouvrir la conversation afin d'éviter d'aggraver la situation, informe Andréanne Deschamps.

En parler pour s'en sortir

Pour contrer la cyberintimidation, Stéphane Villeneuve et Andréanne Deschamps incitent aussi les jeunes à en parler pour se libérer du fardeau et pour recevoir l'aide nécessaire.

Parmi les confidents, le professeur Villeneuve invite le jeune à se confier à ses parents qui doivent « se mettre vraiment en mode écoute et de non-jugement ».

Dans le cas où la relation est compliquée, il y a des personnes formées pour leur venir en aide, notamment « les psychologues scolaires et les travailleurs sociaux », précise-t-il.

Le service Jeunesse, J'écoute offre

différents appuis aux jeunes, dont les victimes de cyberintimidation dans l'ensemble du territoire, en anglais et en français.

Les jeunes peuvent appeler le service pour parler à cœur ouvert ou s'informer sur les ressources juridiques à proximité de leur domicile. Pour les jeunes qui préfèrent les textos, ils peuvent utiliser le service de clavardage avec un agent en direct.

Ces services permettent aux jeunes « d'avoir une perspective différente de quelqu'un qui n'est pas du tout là pour juger, mais vraiment essayer d'aider et comprendre la situation », précise Andréanne Deschamps.

M. Villeneuve rappelle toutefois les jeunes victimes de cyberintimidation à prendre avec des pincettes les conseils de leurs amis, car ils « ne sont pas toujours les meilleures personnes outillées pour aider [...], ils peuvent mettre de l'huile sur le feu encore plus ».

L'éducation pour la prévention

Parmi les jeunes, 47,3 % des adolescents non binaires et transgenres déclarent avoir subi de la cybervictimisation.

Ce pourcentage important révèle le manque de discussion sur la communauté LGBTQIA2S+ dans le système scolaire, mais aussi « beaucoup de désinformation, de mésinformation et d'ignorance », commente Michel Dorais.

Il faut conscientiser les jeunes et les adultes à connaître et découvrir la différence, informe Michel Dorais, sociologue de la sexualité.

Mettre en place des exercices de sensibilisation permettrait de faire « accepter les autres jeunes et leurs parents aussi, parce qu'il y a des parents qui sont transgenres, non binaires aussi », considère-t-il. Stéphane Villeneuve encourage, quant à lui, le développement de l'empathie chez les adolescents pour diminuer le phénomène de cyberintimidation chez les jeunes à long terme.

« C'est l'empathie qui fait vraiment que lorsqu'on écrit un commentaire à quelqu'un, avant de l'envoyer, on essaie de se mettre dans la peau de l'autre et de se dire " si je recevais ça, comment je me sentirais? " », précise le professeur.

Pour atteindre ces objectifs, l'uniformisation des formations dans les écoles est primordiale, indique Stéphane Villeneuve. Certains établissements invitent une personne victime de cyberintimidation ou un policier et d'autres choisissent d'en faire une activité de théâtre pour sensibiliser, raconte-t-il.

Mis à part les formations, il y a des enseignants qui n'ont pas assez d'informations sur la façon d'enseigner la sensibilisation face à la cyberintimidation, ajoute Stéphane Villeneuve.

Ainsi, afin d'assurer un environnement plus sain et sécuritaire pour les jeunes, il faut faire découvrir la diversité dans toutes ses formes, considère Michel Dorais.

Le lève-tôt de l'équipe vous accompagne, divertit et informe de 6 h à 9 h



LES Méd de l'épinette

YVES CHALIFOUX
DEBOUT, ON SE LÈVE!

CINN911.com

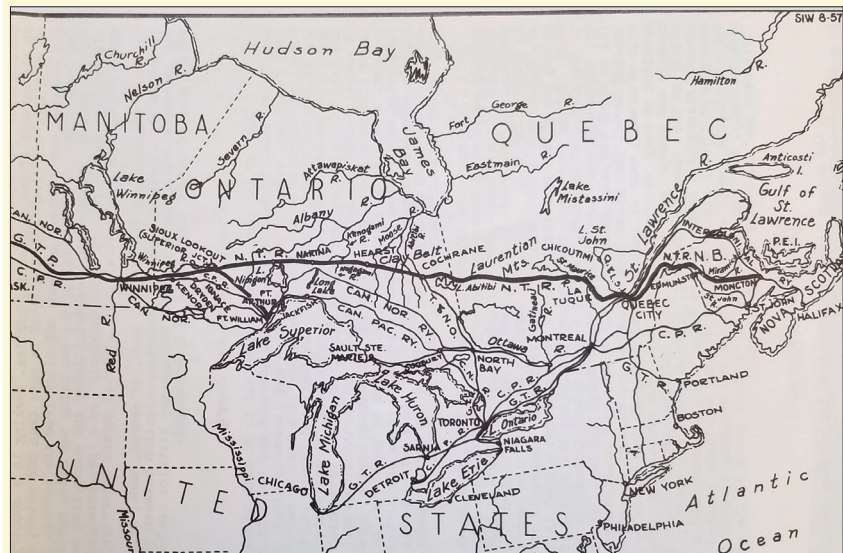
Les manteaux d'hiver encombrants et les sièges d'auto pour enfants ne font pas bon ménage





Dans le temps comme dans le temps une chronique de Serge Morissette Le chemin de fer National Transcontinental et le pont de Québec 1903-1917

Au début du 20^e siècle, le Canadien Pacific est le seul chemin de fer qui traverse le Canada. Il dessert surtout la région sud, près de la frontière avec les États-Unis. La colonisation des nouveaux territoires de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba rapporte des dividendes considérables à la compagnie. Le Manitoba devient une province en 1874, alors que l'Alberta et la Saskatchewan font de même en 1905.



Trajet du chemin de fer National Transcontinental
Canadian Railway and Marine World - 1913

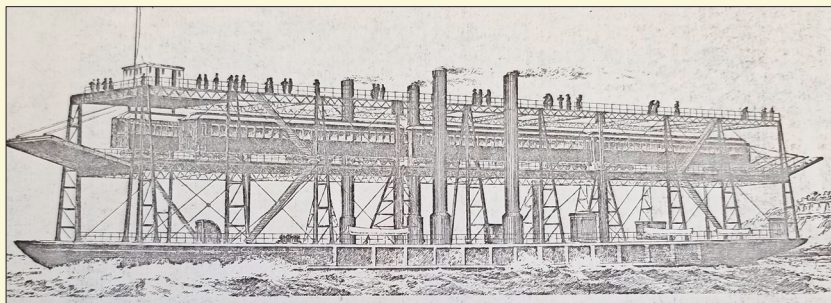
La compagnie Grand Trunk Railroad voit la colonisation de l'Ouest s'étendre vers le nord des nouvelles provinces et souhaite construire un chemin de fer transcanadien dans le nord de chaque province. Ses dirigeants communiquent avec le gouvernement fédéral dans le but de demander des subventions pour la construction. Après négociations, les deux parties s'entendent en 1903. Le chemin de fer Grand Trunk Pacific est responsable de la construction du chemin de fer à partir de Winnipeg jusqu'à Prince Rupert sur la côte ouest alors que le gouvernement fédéral se charge de la construction du chemin de fer de Moncton au Nouveau-Brunswick jusqu'à Winnipeg. Le chemin de fer est censé se bâtir en six ans (1909), mais ce n'est qu'en 1913 qu'on finalise le placement des rails. La région de Hearst, qui est la plus difficile d'accès pour les contracteurs, est la dernière à être complétée du côté est (Moncton à Winnipeg).

Le premier train chargé de blé passe devant Hearst le 28 décembre 1913 pour se rendre à Cochrane. Rendu à Cochrane, cependant, le train bifurque vers le sud jusqu'à Port Colborne près du lac Érié. De là, le blé est chargé sur le chemin de fer Colonial, qui suit le fleuve Saint-Laurent et se rend jusqu'à Moncton. Mais que se passe-t-il? Pourquoi ne pas utiliser le nouveau chemin de fer National Transcontinental en passant par le nord du Québec pour traverser le Saint-Laurent à Québec même et se rendre à Moncton?



Élévation de la travée centrale juste avant l'effondrement - 1916
Bibliothèque et Archives Canada et St. Lawrence Bridge Company

Eh bien oui, la raison c'est le problème du pont de Québec. Immédiatement après avoir conclu l'entente avec le chemin de fer Grand Trunk, le gouvernement fédéral embauche un ingénieur américain pour gérer la construction du pont à Québec. Quatre ans plus tard, alors que 82 travailleurs s'affairent sur le pont, celui-ci s'effondre. Soixante-quinze travailleurs perdent la vie. Après une enquête, le gouvernement reprend la construction deux ans plus tard. En 1914, afin d'assurer la viabilité du chemin de fer National Transcontinental, le gouvernement fait construire un traversier géant qui amènera la locomotive et les wagons de l'autre côté du Saint-Laurent.



Traversier pour le National Transcontinental, en opération de 1914 à 1917 - Canadian Railway and Marine World - 1913

Le pont doit finalement être achevé en 1917. Le malheur frappe à nouveau le 11 septembre 1916, alors que la partie centrale préfabriquée est en train d'être élevée par des crics hydrauliques pour être attachée aux deux sections rebâties. L'effondrement tue treize personnes. La construction est finalement terminée le 20 septembre 1917 au coût total de 25 millions de dollars par la St. Lawrence Bridge Company. Le 17 octobre 1917, une première locomotive le franchit.

Le 3 décembre 1917, le pont de Québec est ouvert au trafic ferroviaire après avoir été en construction durant presque deux décennies.



Effondrement du pont de Québec - 1907
Bibliothèque et Archives Canada et St. Lawrence Bridge Company

L'INFO SOUS LA LOUPE



Caisse Alliance

VENDREDI 11H

EN REPRISE SAMEDI 9H

PODCAST CINN911.COM

CINN911

Faut-il se méfier du verre d'eau sur la table de chevet?

Est-il dangereux de boire un verre d'eau qui a passé la nuit sur la table de chevet? C'est la question qu'une lectrice, Annie, a posée au *Détecteur de rumeurs*.



Par Kathleen Couillard

L'origine des craintes

Il ne fait pas de doute que la contamination de l'eau par des microorganismes contribue à la transmission de maladies. L'eau potable contaminée est même une importante cause de décès à travers le monde, rappelle l'Organisation mondiale de la santé. C'est en partie sur la base de cette réalité que circulent des craintes sur la contamination des verres d'eau sur les tables de nuit.

La réglementation

Mais ces décès à cause d'une eau contaminée se produisent généralement dans des régions du monde où l'on ne trouve pas de systèmes d'épuration des eaux adéquats, voire pas de systèmes d'approvisionnement en eau courante.

Au Québec, l'eau du robinet et l'eau embouteillée doivent être conformes au Règlement sur la qualité de l'eau potable. Par exemple, l'eau doit être exempte de bactéries de type coliforme fécal. Une cinquantaine de substances organiques sont visées par ce règlement et font l'objet de normes précises.

À première vue, un verre d'eau est donc sans danger, si cette eau provient du robinet.

Il faut un environnement propice à la croissance des microbes

Toutefois, lorsqu'on boit dans un verre, une petite partie de l'eau retourne vers le contenant à chaque gorgée. Le verre d'eau peut ainsi être contaminé par des bactéries provenant de notre propre bouche. Est-ce suffisant pour s'en inquiéter? Quelques bactéries ne sont généralement pas assez pour causer une intoxication ou une infection alimentaire. En effet, les microbes doivent d'abord se multiplier et atteindre une quantité suffisante pour nuire à la santé. Dans des conditions optimales, une seule bactérie peut se multiplier et en produire 2 millions en sept heures.

Le Canadian Institute of Food Safety estime que, pour en arriver là, les bactéries doivent cependant disposer de suffisamment de nutriments pour soutenir leur croissance. C'est ainsi que les aliments riches en protéines et en amidon sont particulièrement propices aux contaminations microbiennes.

Dans le cas de l'eau, l'un des critères clés à analyser lorsqu'on s'interroge sur le risque de contamination bactérienne, est la quantité de carbone organique dissout dans l'eau. Ce carbone peut être utilisé par les bactéries, soulignaient en 2007 des chercheurs suisses qui avaient étudié la croissance de la bactérie responsable du choléra (*Vibrio cholerae*) dans l'eau douce. Les sources de ce carbone sont généralement des acides aminés, des sucres et des acides organiques. Or, la quantité de tels nutriments disponibles pour les bactéries est très basse dans l'eau du robinet. Par exemple, les chercheurs suisses ont mesuré un taux de carbone organique assimilable de 44 microgrammes par litre, alors que ce taux pouvait atteindre 800 microgrammes par litre pour l'eau d'un lac stérilisé par filtration. Malgré le peu de nutriments qu'on y retrouve, des chercheurs du Montana ont pu démontrer qu'il y en a suffisamment pour permettre à certains coliformes fécaux d'y proliférer.

Des contaminations difficiles à mesurer

Le fait de boire au cours de la nuit - et d'y laisser un peu de salive - peut-il entraîner une explosion de bactéries? Pour le savoir, il faudrait

prendre des mesures de verres d'eau dans quelques centaines ou quelques milliers de maisons à l'aube pendant des jours ou des semaines. Ce qui pourrait s'avérer une tâche ardue. Des chercheurs ont plutôt eu l'idée de se tourner vers des bouteilles d'eau.

Par exemple, en 2013, des scientifiques japonais ont réalisé une expérience démontrant que la conservation à la température de la pièce de boissons non terminées favorisait la croissance des microorganismes. Des volontaires avaient bu différents types de boissons, dont de l'eau minérale, à même une bouteille qui a ensuite été gardée à la température de la pièce. Les chercheurs ont ainsi observé une croissance importante de microorganismes une journée après l'ouverture de la bouteille (des mesures ont été prises jusqu'au 14^e jour). En 2002, des chercheurs canadiens étaient arrivés à une conclusion similaire en analysant les contaminations microbiennes dans les bouteilles d'eau d'élèves du primaire. Selon leurs résultats, la quantité de coliformes fécaux dépassait les recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada dans 13 % des bouteilles analysées. Les auteurs soulignaient qu'une croissance significative de bactéries pouvait se produire lorsque l'eau du robinet était laissée à la température de la pièce pendant 8 à 24 heures.

Enfin, en 2017, des chercheurs américains arrivaient aussi à une conclusion similaire en analysant le contenu de bouteilles d'eau collectées auprès de passants.

La comparaison avec le verre d'eau comporte toutefois des limites. Le verre ne reste pas sur la table de chevet pendant des jours. Et surtout, une personne boit beaucoup plus souvent au goulot de sa bouteille en plein jour qu'elle ne boit son verre d'eau en pleine nuit.

Verdict

Même si l'eau du robinet est un milieu peu propice à la croissance des bactéries, une certaine contamination peut survenir si cette eau demeure à la température de la pièce pendant plusieurs heures. Le risque pour la santé est faible, et dépend probablement du nombre de fois qu'on boit chaque nuit. Il suffit de jeter le contenu du verre au matin.

Employés recherchés ?



Annoncez, embauchez, et le tour est joué !



Recycler
c'est AIDER!

MOT CACHÉ

P	E	I	N	D	I	C	E	E	M	P	R	E	I	N	T	E	S	E	H
T	I	U	E	E	U	Q	I	G	O	L	N	I	O	M	E	T	R	Y	C
C	C	S	G	R	D	I	S	P	A	R	I	T	I	O	N	I	P	S	H
O	H	E	T	I	T	N	E	M	E	N	E	V	E	O	O	N	A	E	
E	E	R	P	O	R	I	E	R	T	R	U	E	M	T	T	O	S	L	N
U	R	N	O	S	L	T	P	O	I	S	O	N	S	H	C	T	L	I	E
E	E	E	E	N	U	E	N	A	L	I	B	I	E	P	I	E	S	N	E
I	L	E	I	C	O	S	T	I	H	U	H	S	U	N	V	S	Q	S	M
L	I	R	A	C	S	L	R	E	E	C	E	O	G	U	A	U	U	A	E
P	B	V	R	N	N	P	O	E	N	R	S	S	O	S	E	C	R	G	C
R	O	I	C	O	M	A	P	G	I	V	N	S	T	C	P	E	O	E	
U	M	L	H	I	Y	N	M	A	I	C	G	A	E	A	L	I	M	C	G
E	E	A	E	T	S	O	E	O	J	E	I	M	D	E	P	M	T	O	A
T	S	C	O	C	T	M	M	B	R	E	T	L	E	A	I	P	O	M	N
C	I	O	L	U	E	E	R	M	C	O	E	D	O	S	C	E	R	P	N
E	A	U	O	D	R	L	A	I	R	V	E	N	S	P	L	U	I	L	O
P	L	T	G	E	E	I	T	Q	U	L	I	A	T	E	D	R	O	I	S
S	G	E	I	D	S	S	U	E	I	A	I	C	R	I	M	E	P	C	R
N	N	A	E	O	U	A	R	T	R	R	E	S	Y	L	A	N	A	E	E
I	A	U	N	J	Y	P	E	T	E	E	V	I	T	C	E	T	E	D	P

Thème : Agatha Christie / 8 lettres

- | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| A
Accusé
Alibi
Analyse
Anglaise
Archéologie
Arme
Assassin
C
Cadavre
Chapitre
Chronologie
Commissaire
Complice
Couteau
Crime
D
Dédution
Délit
Détail
DéTECTIVE | D
Disparition
E
Empreintes
Énigme
Enquête
Évènement
H
Hastings
Histoire
Hypothèse
I
Indice
Inspecteur
Intrigue
J
Japp
Justice
L
Lemon
Lieu
Livre | M
Logique
M
Maison
Marple
Meurtre
Mobile
Mystère
N
Nouvelle
P
Personnage
Peur
Piège
Pistolet
Poirot
Poison
Policier
Preuve
R
Romancière
S
Scène
Soupçons | T
Suspect
T
Témoin
Torquay
Train |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|

MENU spécial de la semaine

Situé au 25, 9e Rue à Hearst



LUNDI 19 FÉVRIER

FERMÉ

MARDI 20 FÉVRIER

LASAGNE

MERCREDI 21 FÉVRIER

WEDGE POUTINE

JEUDI 22 FÉVRIER

PAIN DE VIANDE, PATATES PILÉES ET LÉGUMES

VENDREDI 23 FÉVRIER

COQUILLE ST-JACQUES

Réservez votre repas dès aujourd'hui !

Appelez-nous 705 221-7679

ou scannez le code QR :

Lundi au jeudi

11 h à 19 h

Vendredi 11 h à 20 h

Samedi 11 h à 19 h



Ouvert du lundi au samedi !

Réponse du mot caché : C O U P A B L E

PAIN DORÉ ET COULIS DE FRAISES



INGRÉDIENTS

COULIS DE FRAISES

- 2 tasses de fraises fraîches ou surgelées et décongelées
- 1/4 tasse de sucre

PAIN DORÉ

- 1/2 tasse de lait
- 1/4 tasse de cassonade
- 2 œufs
- 1/2 c. à thé d'extrait de vanille
- 4 tranches de pain blanc
- 2 c. à soupe de beurre non salé
- Sucre à glacer, pour le service

ÉTAPES DE PRÉPARATION

COULIS DE FRAISES

1. Au robot culinaire, mélanger les fraises avec le sucre jusqu'à ce qu'elles soient réduites en purée lisse. Passer au tamis pour enlever les graines. Conserver le coulis au réfrigérateur.

PAIN DORÉ

1. Dans un grand bol, mélanger au fouet le lait, la cassonade, les œufs et la vanille.
2. Tremper une tranche de pain à la fois dans la préparation aux œufs en la laissant bien s'imbibber. Déposer les tranches sur une assiette en attendant de les cuire.

3. Chauffer une poêle antiadhésive à feu moyen-doux. Fondre la moitié du beurre. Déposer deux tranches de pain à la fois dans la poêle. Dorer 2 minutes de chaque côté en les retournant à l'aide d'une spatule. Réserver les pains dorés au chaud dans un four préchauffé à 95 °C (200 °F) sur une plaque de cuisson, le temps de cuire les autres pains.

4. Déposer les pains dorés sur une planche à découper. À l'aide d'un petit emporte-pièce en forme de cœur, tailler un cœur dans chaque tranche. Saupoudrer de sucre à glacer.

5. Répartir le coulis de fraises dans le fond des assiettes et y déposer une tranche de pain doré.

SUDOKU

7			6			1	3	
				4		9		
1	8		2		3		7	4
9	1	7	3		5			
3								
4		2	7	6	8	3	9	
8						5	3	
	3			7	1	8		
							6	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 861

7	9	1	2	8	4	6	5	
6	4	8	1	7	5	9	3	2
2	3	5	9	6	1	4	7	8
1	6	3	8	9	7	2	4	5
5	2	7	1	4	6	8	9	3
9	8	4	5	2	3	7	1	6
4	7	9	3	5	2	6	8	1
8	5	6	7	1	4	3	2	9
3	1	2	9	6	8	5	4	7



AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE

conformément à la Loi sur l'aménagement du territoire,
S.R.O. 1990, telle que modifiée et au Règlement de l'Ontario
No. 547/06

CONCERNANT DES MODIFICATIONS PROPOSÉES AU PLAN OFFICIEL ET AU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA VILLE DE HEARST

VEUILLEZ PRENDRE NOTE que le conseil de la Corporation de la Ville de Hearst, en consultation avec le Conseil d'aménagement de Hearst, tiendra une réunion publique pour entendre les commentaires sur des modifications proposées au Plan officiel de la région d'aménagement de Hearst et au Règlement de zonage no. 76-19 de la Ville de Hearst.

Les modifications proposées permettront d'introduire les changements apportés à la Loi sur l'aménagement du territoire suite à l'adoption du projet de loi 23, visant à autoriser des unités de logement résidentiel supplémentaires dans les habitations détachées, jumelées et maisons en rangées, dans les résidences principales et les bâtiments auxiliaires, jusqu'à un total de trois (3) unités résidentielles par parcelle de lot résidentiel urbain.

Réunion publique : **mardi, 19 mars 2024 à 18 h 30**
Endroit : Salle du conseil de l'hôtel de ville,
925 rue Alexandra, Hearst, Ontario

TOUTE PERSONNE peut assister à la réunion publique et/ou manifester verbalement ou par écrit son appui ou son opposition aux modifications proposées au Plan officiel et au Règlement de zonage. Les soumissions écrites relatives aux modifications proposées devraient être envoyées à la Corporation de la Ville de Hearst, S.P. 5000, Hearst, Ontario (POL 1N0). Veuillez adresser vos soumissions écrites à l'attention du directeur de l'aménagement.

SI UNE PERSONNE ou un corps public ne fait pas de soumission orale à une rencontre publique ou ne fait pas de soumission écrite à la Corporation de la Ville de Hearst avant que les règlements ne soient adoptés, la personne ou le corps public n'est pas autorisé à faire appel de la décision du Conseil de la Corporation de la Ville de Hearst au Tribunal d'appel de l'Ontario.

SI UNE PERSONNE ou un corps public ne fait pas de soumission orale à une rencontre publique ou ne fait pas de soumission écrite à la Corporation de la Ville de Hearst avant que les règlements ne soient adoptés, la personne ou le corps public ne peut pas être ajouté comme une partie à l'audience d'un appel devant le Tribunal d'appel de l'Ontario, à moins que, dans l'opinion du Tribunal, il y ait motif raisonnable de le faire.

DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS sur les modifications proposées au Plan officiel de la région d'aménagement de Hearst et au Règlement de zonage no. 76-19 de la Ville de Hearst, incluant les ébauches des arrêtés municipaux, sont disponibles pour inspection publique au département d'aménagement à l'hôtel de ville de Hearst, 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario, pendant les heures régulières d'ouverture, soit de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.



DATÉ À LA VILLE DE HEARST
CE 8^e JOUR DE FÉVRIER 2024.

La Corporation de la Ville de Hearst
Kory Hautcoeur, directeur de l'aménagement
925, rue Alexandra, S.P. 5000
Hearst, Ontario P0L 1N0
Téléphone : (705) 362-4341 (1200)
Courriel : khautcoeur@hearst.ca



NOTICE OF PUBLIC MEETING

pursuant to the Planning Act, R.S.O. 1990, as amended
and Ontario Regulation No. 547/06

CONCERNING PROPOSED AMENDMENTS TO THE OFFICIAL PLAN AND THE HEARST ZONING BY-LAW

TAKE NOTICE that the Council of the Corporation of the Town of Hearst, in consultation with the Hearst Planning Board, will hold a public meeting to hear comments on proposed amendments to the Official Plan of the Hearst Planning Area and the Hearst Zoning By-law No. 76-19.

The proposed amendments will introduce changes made to the Planning Act further to the adoption of Bill 23, to allow additional residential units (ARU's) in detached and semi-detached dwellings and row houses, in both the primary dwelling and ancillary buildings, up to a total of three (3) residential units per parcel of urban residential land.

Public Meeting: **6:30 p.m. on Tuesday, March 19, 2024**
Location : Council Chambers of the Hearst Town Hall, located at
925 Alexandra Street, Hearst, Ontario

ANY PERSON may attend the public meeting and/or make written or verbal representation either in support of or in opposition to the proposed Official Plan amendment and Zoning By-law amendment. Written submissions with respect to the proposed amendments should be sent to the Corporation of the Town of Hearst, P.O. Bag 5000, Hearst, Ontario (POL 1N0). Please address written submissions to the attention of the Director of Planning.

IF A PERSON or public body does not make oral submission at a public meeting or make written submission to the Corporation of the Town of Hearst before the by-laws are passed, the person or public body is not entitled to appeal the decision of the Council of the Corporation of the Town of Hearst to the Ontario Land Tribunal.

IF A PERSON or public body does not make oral submission at a public meeting or make written submission to the Corporation of the Town of Hearst before the by-laws are passed, the person or public body may not be added as a party to the hearing of an appeal before the Ontario Land Tribunal unless, in the opinion of the Tribunal, there are reasonable grounds to do so.

ADDITIONAL INFORMATION relating to the proposed amendments to the Official Plan of the Hearst Planning Area and the Hearst Zoning By-law No. 76-19, including the draft by-laws, are available for public inspection at the Planning and Building Department Office at Hearst Town Hall, 925 Alexandra Street, Hearst, Ontario, during regular business hours, between 8:30 a.m. and 4:30 p.m., Monday to Friday.

DATED AT THE TOWN OF HEARST
THIS 8th DAY OF FEBRUARY 2024.



The Corporation of the Town of Hearst
Kory Hautcoeur, Director of Planning
925 Alexandra Street, P.O. Bag 5000,
Hearst, Ontario P0L 1N0
Telephone.: (705) 362-4341 (1200)
Email : khautcoeur@hearst.ca



**À la recherche du candidat idéal pour votre entreprise ?
Annoncez-le avec nous !**

705 372-1011

Le retour du Smash-Up Derby

Par Renée-Pier Fontaine

L'évènement organisé grâce à une collaboration entre le Club Rotary de Hearst et l'Association des pompiers volontaires de Hearst a eu lieu, comme prévu samedi dernier, malgré le manque de neige.

Les organisateurs ont arrêté de faire payer les gens à partir de 19 h 30, il est donc difficile de donner un montant exact de personnes qui assistaient au Derby. Cependant, le Club Rotary dénombre au moins 571 adultes qui sont entrés avant 19 h 30, mais ne peut dire combien d'enfants.

Patrick Proulx, représentant Boucher Plumbing and Heating, a remporté la première place cette année, suivi de Réginald Manning pour Villeneuve Construction. Dès que la finale a été terminée, un spectacle de feux d'artifice était visible dans le ciel près de la piste. Les gens pouvaient se réchauffer autour d'un feu de camp au son de la musique en sirotant une boisson alcoolisée ou non.

Un vendeur de queues de castor était sur place ainsi que l'entreprise Great North Acres.



Photos : Renée-Pier Fontaine

Les petites annonces

À louer

Espace commercial situé au 1020 rue Front
600 pieds carrés approx.

902 \$ / mois - services compris
Contactez Marcel Fauchon

Téléphone : 705 372-4928

LE FANATIQUE

avec *Guy Morin*

Tous les mercredis
de 19 h à 21 h



Fier partenaire

Sur les ondes de

CINN911



RADIO



1800 \$\$\$

CINN911.com

SAMEDI À 11 h

BINGO

Le Nord vous tient au courant de ce qui se passe dans votre communauté!

Deux victoires qui propulsent les Jacks au 2^e rang, devant Powassan

Par Gilles Péloquin

L'équipe locale a disputé deux joutes sur les trois pourtant au calendrier au cours du dernier weekend savourant chaque fois la victoire qui donne le deuxième rang aux Jacks dans la section Est de la LHJNO. Ils sont maintenant devant Powassan par un point, avec encore 14 parties à jouer en saison régulière 2023-2024.

Vendredi soir dernier, le match qui devait opposer la formation de Marc-Alain Bégin aux Voodoos à Powassan a été reporté à une date indéterminée en mars en raison d'un problème majeur, selon le circuit junior. « La cause du report est attribuable aux réparations d'Hydro One dans la zone qui nécessite une coupure de courant pour une période indéterminée en soirée vendredi. »

Samedi soir, l'Orange et Noir a

visité l'aréna de Noëlville à Rivière des Français et savouré un gain de 6 à 2 face aux Rapides, devant seulement 202 spectateurs. Les Bucherons sont sortis forts avec une prestation de trois buts en première période pour prendre les devants 3 à 1 avec deux filets de Liam Boswell (17^e et 18^e) et un autre de Damien Bourdon-Lemoyne (8^e).

En deuxième période, les Lumberjacks ont vu les locaux réduire la marque 3 à 2. Finalement, en troisième période, les Jacks ont répliqué avec trois buts pour se sauver avec une 25^e victoire cette saison grâce au deuxième filet de Damien Bourdon-Lemoyne (9^e) ainsi qu'à l'opportunité de Jack Robinson (15^e) et Tyler Patterson (29^e) face au cerbère Brady Dyer des Rapides

qui a repoussé 27 des 32 tirs des Bucherons.

Le gardien Tristan Boileau de l'Orange et Noir a de nouveau brillé dans cette rencontre, stoppant 36 des 38 tirs dirigés vers lui par les Rapides, savourant du même coup sa 14^e victoire de la saison en 26 départs.

Dimanche en matinée, devant seulement 111 spectateurs au Joe Mavrincac Community Complex de Kirkland Lake, les Lumberjacks ont remporté leur 26^e victoire de l'année par la marque de 3 à 1 face aux Gold Miners.

Damien Bourdon-Lemoyne (10^e), Adam Shillinglaw (8^e) et Tyler Patterson (30^e) ont déjoué le gardien adverse Trent Boryszczuk qui a repoussé 44 des 47 tirs, tout en volant assurément quatre ou cinq filets aux Jacks.

Russ Decoste a bloqué 26 des 27 tirs de Kirkland Lake dans cette rencontre afin d'ajouter une 12^e victoire cette année en 20 sorties.

NOTES DE PRESSE... Déjà trois joutes à reprendre sur la route, ou à terminer, en plus des 14 rencontres au calendrier d'ici le 17 mars prochain, dont seulement six au Centre récréatif Claude-Larose, et les huit autres sur les glaces adverses dans la LHJNO.

À SURVEILLER CETTE FIN DE SEMAINE... Les Lumberjacks seront de nouveau sur la route premièrement samedi en soirée le 17 février pour affronter le Storm au Jus Jordan Arena d'Iroquois Falls et, exceptionnellement un lundi, ils visiteront le Rock au McIntyre Arena de Timmins le 19 février.

Division Est	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Timmins, Rock	47	33	12	2	0	68
2- Hearst, Lumberjacks	44	26	13	3	2	57
3- Powassan, Voodoos	45	27	16	0	2	56
4- Iroquois Falls, Storm	48	14	32	0	2	30
5- Kirkland Lake, Gold Miners	47	8	33	4	2	22
6- Rivière des Français, Rapides	46	8	36	1	1	18

Selon LHJNO, 15 février 2024

Division Ouest	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Blind River, Beavers	47	37	10	0	0	74
2- Greater Sudbury, Cubs	47	36	9	1	1	74
3- Soo, Thunderbirds	45	27	13	4	1	59
4- Soo, Eagles	46	27	16	1	2	57
5- Espanola, Paper Kings	47	28	18	1	0	57
6- Elliot Lake, Vikings	43	5	33	1	4	15

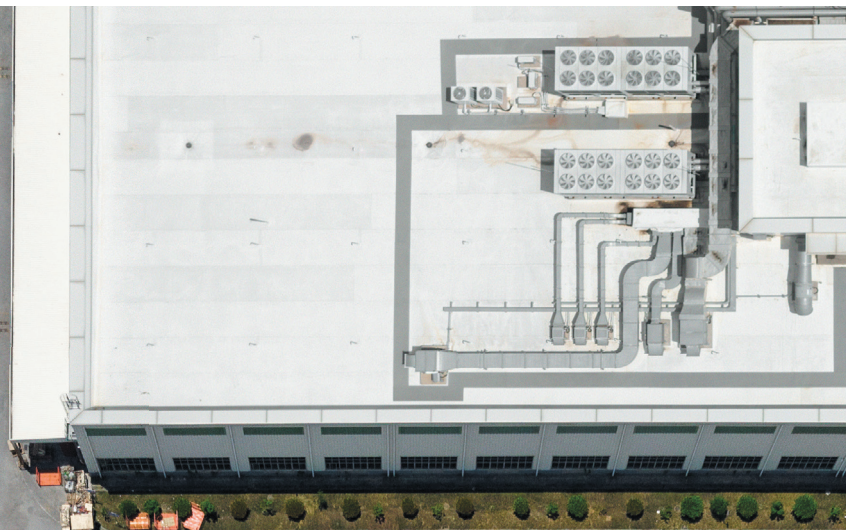
Les six plus grands fabricants d'automobiles du monde créent des emplois ici.

Les plus grands fabricants d'automobiles emploient des milliers de personnes pour fabriquer des autos et des batteries en Ontario.

Ça se passe ici.

Payé par le gouvernement de l'Ontario

Ontario



Scannez pour voir notre circulaire numérique complète



Independent™

Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 15 AU MERCREDI 21 FÉVRIER 2024

3⁹⁹
lb

Bœuf haché mi-maigre format familial 8,80/kg 20865679_KG



PRIX EXTRAORDINAIRE!

1⁹⁹
lb

Portion de côtes de flanc de porc 4,39/kg 20836871_KG

8⁹⁹

Saumon fumé variétés sélectionnées 150 g ou rouleaux de printemps aux crevettes et basilic thai PC^{MD} 294 g surgelés 20055009_EA/20950440_EA



SOLDE
RABAIS MINIMUM 3,22 \$ LB

4⁷⁷
lb

Poitrines ou hauts de cuisses de poulet sans os, sans peau format familial 10,52/kg 20028450_KG/20162170_KG

9⁹⁹

Huile d'olive pure ou légère no name® 750 mL ou Taltis Foods sauces Jollof 375 mL variétés sélectionnées 20047715_EA/21545785_EA



4⁹⁹

Oignons ou jalapénos croustillants PC® 142-170 g ou vinaigrette ranch Hidden Valley 473 mL variétés sélectionnées 20249619002_EA/21163009_EA



1⁹⁹

Mélange de jus Oasis à 100 %, nectar Del Monte, Hydrafruit ou thé Arizona variétés sélectionnées 960 mL 20293336003_EA/21520472_EA



2/\$6
Moins de 2 3,49 \$ chaque

Eau de source naturelle 24 x 500 mL 20137898_C24



12⁹⁹

High Liner Sear Selects, Coupe Signature ou crevettes 425-540 g ou poisson PC® ou Menu bleu®, pané ou enrobé de pâte à frire 550-680 g variétés sélectionnées congelées 20324259002_EA/20844670_EA



3⁹⁹

Légumes Green Giant ou Valley Selections 400-750 g ou légumes de spécialité 269-454 g variétés sélectionnées surgelés 21022277_EA/21022355_EA



Optimum
1,000⁰⁰
Valeur **1 \$**

4⁹⁹

Optimum
3,000⁰⁰
À l'achat de 2

Bagels Gusto D'italiano variétés sélectionnées (6) 21577054_EA/21577059_EA



Valeur **3 \$**

NOUVEAU



RABAIS DE LA SEMAINE

3⁴⁹

Bleuets produit du Chili, Pérou ou Mexique qualité no.1 20080137001_EA

pinte

4⁹⁹

Magnum 3/4's ou Ben & Jerry's 473 mL variétés sélectionnées congelé 20950739_EA/21428213_EA



2/\$10

PC® fruits surgelés variétés sélectionnées 300-600 g 20312227_EA/21377841_EA



6⁴⁹

Optimum
1,000⁰⁰
Valeur **1 \$**

Yogourt Activia 12x100 g/8x93 mL ou yogourt grec Oikos Danone 650/750g variétés sélectionnées 20303412001_EA/21305945_EA



RABAIS DE LA SEMAINE

33⁹⁹

K-Cups McCafé ou Van Houtte variétés sélectionnées (48) 21238592_EA/21338813_EA

Optimum
10,000⁰⁰
Valeur **10 \$**



3⁹⁹

Plats cuisinés PC^{MD} ou Menu bleu^{MC} variétés sélectionnées surgelés 212-365 g 20838953_EA / 20312253001_EA



9⁹⁹

Cottonelle papier hygiénique 6-24 rouleaux ou lingettes jetables paquet de 2 variétés sélectionnées 20688530_EA/21450109_EA



19⁹⁹

Papier hygiénique Cashmere variétés sélectionnées 24-72 rouleaux 21189845_EA/21443848_EA

